



Rapport d'activités des Verts vaudois

Exercice mai 2018 – mai 2019

Table des Matières

1. Rapport du Bureau.....p.3
2. Rapport du groupe des Verts au Grand Conseil.....p.5
3. Rapport de la Conseillère d'Etat.....p.8
4. Rapport des conseillers nationauxp.13

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2018-2019

Ces douze derniers mois ont été riches en événements pour notre Mouvement, avec une actualité politique qui a vu les thèmes qui nous sont chers mis sur le devant de la scène.

Le Bureau a géré la participation des Verts à plusieurs campagnes de votations fédérales, dont celles « Pour des aliments équitables » et « Stop mitage ». Les comités de campagne ont été pilotés par les Verts, en collaboration, dans le second cas, avec les Jeunes Vert-e-s. Les bons scores obtenus dans notre canton par ces textes sont aussi le résultat de notre engagement humain et financier.

Le Bureau a également coordonné des dépôts groupés d'interventions parlementaires dans les conseils communaux et/ou au Grand Conseil. Un texte portant sur la lutte contre la pollution lumineuse a ainsi été déposé conjointement dans de nombreux conseils communaux vaudois, tout comme une série d'autres au début de cette année sur les actions à entreprendre au niveau communal pour lutter contre le réchauffement climatique, et pallier ses conséquences au plan de notre santé.

Trois nouveaux groupes de travail ont vu le jour cette dernière année, l'un dédié aux questions en lien avec la biodiversité, le second à la prévention dans le domaine de la santé, avec un axe particulier sur les effets du réchauffement climatique sur la santé, et le dernier qui travaille à identifier des leviers d'actions pour aligner les placements financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris et financer la transition énergétique et écologique. Le premier groupe a déjà établi un papier de position adopté en assemblée générale, le second une série de propositions concrètes qui ont été transmises via des objets parlementaires par nos député-e-s, et le troisième prépare également des modèles d'interventions locales qui puissent être mis en œuvre dès à présent par les membres des organes législatifs et exécutifs communaux et cantonaux.

Des représentant-e-s du Bureau sont également intervenus au nom des Verts vaudois dans divers comités, comme par exemple celui préparant la grève des femmes du 14 juin ou à l'alliance climatique suisse.

2018 aura également vu l'aboutissement du processus entamé avec le lancement de notre initiative « Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures ». Grâce à la pression exercée par ce texte et au travail de nos député-e-s, l'interdiction d'extraction d'hydrocarbures est désormais inscrite dans une loi cantonale, ce qui est un joli succès pour l'écologie dans notre canton. Le comité d'initiative, dans lequel siégeaient plusieurs membres du Bureau, a ainsi pu retirer le texte une fois le délai référendaire passé.

Le Bureau, en charge de la communication du Mouvement, a rédigé plusieurs communiqués de presse, notamment en coordination avec le groupe des député-e-s au Grand conseil, afin de rendre publiques les prises de position des Verts et leurs actions. On peut citer, à titre d'exemple, la demande d'un moratoire sur l'installation d'antennes « 5G », le soutien aux mesures visant à réduire l'utilisation de glyphosate ou encore la proposition d'accorder au navire Aquarius le pavillon suisse. Pour la seconde fois, le Bureau a en outre organisé en collaboration avec le groupe des député-e-s une « Conférence de presse de la rentrée », présentant les principaux sujets politiques sur lesquels les Verts comptaient intervenir fin 2018 et début 2019.

Des réponses à plusieurs consultations fédérales et cantonales ont été rédigées en collaboration avec les groupes thématiques concernés. On peut ainsi citer celle sur les nouvelles règles en matière de surfaces d'assolement, ou encore sur les nouvelles normes en matière d'accueil parascolaire.

Bien évidemment les questions en lien avec la planification des élections fédérales ont rythmé bon nombre de nos séances, et cela plus intensément dès la moitié de 2018. Planification de la campagne, travail sur le programme, processus démocratiques internes : le Bureau a dessiné les contours de cette importante bataille. Relevons également ici l'intense travail du groupe stratégique spécialement mis en place, composé des membres du Bureau non candidat-e-s aux élections fédérales et de certaines personnalités de notre Mouvement. Ce groupe a été créé en été 2018 et a préparé la liste des candidat-e-s pour les élections fédérales d'octobre 2019. Ce groupe a siégé à de nombreuses reprises et présenté les conclusions de son travail à l'assemblée générale du 28 mars.

La question du recrutement de nouvelles et nouveaux membres a été au cœur des réflexions stratégiques du Bureau. De nombreuses discussions ont eu lieu à ce sujet avec les président-e-s de sections, et un stagiaire, M. Pierre Patelli, a été engagé au printemps 2018 afin de formuler des propositions concrètes d'outils à mettre en œuvre pour recruter des nouvelles et nouveaux membres et les intégrer à notre Mouvement afin d'en faire des militant-e-s et élu-e-s motivé-e-s. Une campagne de recrutement via les réseaux sociaux a ainsi été lancée en début d'année 2019.

En tout, le Bureau aura siégé 23 fois, dont 3 fois de manière élargie (avec le chef de groupe au Grand Conseil, notre Conseillère d'Etat et son collaborateur personnel), pris part à 4 Trèfles (réunions entre le PS et les Verts au niveau cantonal), organisé 5 comités élargis, et 2 AG extraordinaires et 1 AG ordinaire. Il a aussi participé, par l'intermédiaire de ses deux délégués, au Comité des Verts suisses.

Rien de ce qui est évoqué ci-dessus n'aurait été possible sans l'inestimable travail de France Manghardt et Anne Caldelari, nos deux secrétaires. Nous les remercions de tout cœur de leur efficacité et de leur engagement !

Pour le Bureau
Alberto Mocchi,
Président

Rapport d'activité du groupe parlementaire des Verts 2018-2019

Contexte politique et interventions vertes

La progression des Verts aux dernières élections cantonales (+ 2 sièges) s'est traduite par une activité soutenue des député-e-s. Les manifestations pour le climat ont en outre modifié la sensibilité du Parlement sur certains dossiers environnementaux. Le groupe des Verts a pu compter sur le soutien d'une partie de la droite et du centre pour faire passer, avec leurs partenaires traditionnels, plusieurs propositions.

Extraction d'hydrocarbures

Grâce à la pression exercée par l'initiative « Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures », les député-e-s Verts sont parvenu-e-s à convaincre une majorité du Parlement d'inscrire dans la nouvelle Loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS) l'interdiction de rechercher et d'extraire toute forme d'hydrocarbure du sous-sol vaudois. Cette loi permet aussi d'offrir une base légale solide pour l'exploitation de la géothermie.

Moratoire 5G

Grâce au dépôt d'une résolution du groupe des Verts, un moratoire sur l'installation d'antennes 5G a été prononcé sur l'ensemble du territoire vaudois.

Glyphosate

Les interventions du groupe pour demander l'interdiction du glyphosate ont permis de déboucher sur une victoire d'étape. Le Conseil d'Etat a en effet décidé d'interdire l'utilisation du glyphosate dans les domaines agricoles, arboricoles et viticoles appartenant au Canton d'ici 2022.

Sexisme

Suite au dépôt, en 2011, d'une motion du groupe des Verts pour interdire les publicités idéalisant ou dégradant les femmes sur l'espace public, un projet de modification de la loi vaudoise sur les procédés de réclame a été soumis au Grand Conseil pour permettre aux communes d'empêcher toute publicité à caractère sexiste.

Fiscalité agricole

Grâce à une motion verte, le Grand conseil a rendu possible l'octroi d'une remise d'impôt exceptionnelle aux agricultrices et agriculteurs qui sont frappé-e-s durement par une récente jurisprudence inattendue et injuste.

Les Verts se sont en outre battu-e-s contre le démantèlement de la presse romande, pour garantir des conditions d'accueil de qualité dans le parascolaire, pour lutter contre les plantes envahissantes, pour renforcer les outils permettant de cadrer les soutiens financiers au développement économique (LADE), pour clarifier dans la loi à quelles conditions les élu-e-s peuvent accepter des avantages et cadeaux dans l'exercice de leurs fonctions, pour abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans, pour prolonger l'autorisation de travailler des requérant-e-s, pour l'organisation d'Assises sur la mort, pour désinvestir des énergies fossiles (BCV), pour taxer les billets d'avion, pour favoriser la créations de places d'apprentissage, pour dénoncer la catastrophe brésilienne dont VALE semble responsable, pour mettre fin au harcèlement scolaire, pour améliorer la qualité de l'air, pour une meilleure planification des décharges, pour la création d'un service de médecine complémentaire au CHUV, pour réorienter le tourisme de montagne (tourisme 4 saisons), pour soutenir et renforcer l'apiculture dans le canton de Vaud, pour favoriser les fusions de communes.

Les interventions des député-e-s sont disponibles sur le site web des Verts vaudois : <http://www.verts-vd.ch/documentation/interventions-gc/>

Représentations dans différentes instances

- Bureau : Etienne Räss

- Finances : Anne Baehler Bech et Maurice Mischler
- Gestion : Nathalie Jaccard et Olivier Mayor
- Haute Surveillance du Tribunal Cantonal : Rebecca Joly
- Affaires extérieures : **Etienne Räss (Président)** et Andreas Wüthrich
- Pétitions : Séverine Evéquoz et Olivier Epars
- Grâces : Olivier Epars
- Affaires juridiques : Rebecca Joly, Raphaël Mahaim, Olivier Mayor
- Politique familiale : Sabine Glauser et **Felix Stürner (Président)**
- Santé : Andreas Wüthrich, Léonore Porchet et **Vassilis Venizelos (Président)**
- Infrastructures liées aux transports et à la mobilité : Susanne Jungclaus Delarze et Christian van Singer
- Institutions : Raphaël Mahaim (*Vice-président*) et Didier Lohri
- Systèmes d'information : Etienne Räss et Didier Lohri
- Présentation : Anne Baehler Bech
- Visiteurs de prison : Jean-Marc Nicolet
- HES-SO : Felix Stürner
- Gymnase de la Broye : Maurice Mischler
- Convention scolaire : Sabine Glauser
- Hôpital Riviera-Chablais : Jean-Marc Nicolet
- Hôpital de la Broye : Felix Stürner

Consultations

L'activité parlementaire vaudoise bénéficie du travail préalable effectué par les groupes thématiques chargés de rédiger les réponses des Verts vaudois aux consultations cantonales. Plusieurs député-e-s participent directement, d'ailleurs, au travail de rédaction de ces réponses, dans un effort d'échanges de connaissances et de lien entre compétences pratiques et politiques.

Ainsi, les député-e-s Verts remercient les GT d'avoir répondu aux consultations suivantes :

- 10.05.2019 Procédure de consultation cantonale - Avant-projets de lois modifiant la loi sur la santé publique (LSP) et la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public (LPFES), et projet 360
- 19.02.2019 Procédure de consultation fédérale – Surfaces d'assolement (SDA)

Comptes 2018

Sur l'année 2018, le gouvernement à majorité rose-verte a démontré sa capacité à maîtriser les charges de fonctionnement et bénéficie toujours d'une excellente santé financière, avec un confortable bénéfice annoncé qui lui permet de tenir ses promesses et d'investir dans l'avenir tout en répondant aux besoins actuels. Les 23 millions supplémentaires investis pour soutenir les communes dans le cadre de l'entrée en vigueur de la RIE III cantonale suite à la motion Mischler, ainsi que la mise en œuvre de l'aide pour le plafond des primes à 10% représentent des

avancées importantes. Les investissements consentis à la santé également (notamment pour le Centre Ludwig pour le cancer à Epalinges).

Il faut toutefois regretter qu'aucun élément dans les écritures de bouclage ne puisse laisser penser que le moindre argent ne soit désormais enfin mis de côté pour pallier les effets du réchauffement climatique et anticiper encore ce qui peut l'être. Alors même que l'urgence climatique a été votée par le Parlement, et que notre jeunesse se mobilise pour faire bouger les choses, aucun effet visible ne ressort pourtant des comptes. Le large bénéfice fait en 2018 aurait pourtant permis de donner une orientation dans ce sens.

Les 51,3 millions investis dans l'assainissement énergétique des bâtiments sont à saluer, mais cela reste très largement insuffisant pour répondre à la crise climatique que nous vivons. Il n'est plus tenable aujourd'hui de ne pas prendre réellement en compte le réchauffement climatique et ses effets. Il devrait être le premier facteur de risque identifié et comptabilisé dans toute politique publique. Les Verts reviendront donc avec des mesures fortes et concrètes lors du budget 2020 pour enfin inverser la tendance et que la mesure de l'enjeu soit enfin prise, le financement nécessaire prévu et l'action engagée de manière cohérente.

Vassilis Venizelos,
Chef de groupe des député-e-s
Verts

Rapport d'activité 2018–2019 de la Conseillère d'État

A l'heure où je rédige ce rapport, nous sommes encore au lendemain de la victoire éclatante pour les forces progressistes de ce canton avec l'élection en un tour de Rebecca Ruiz au Conseil d'Etat. C'est la 3^e élection de suite (depuis mon arrivée au Conseil d'Etat en 2011 et son basculement à gauche) que les Verts et le parti socialiste vaudois parviennent à maintenir cette majorité gouvernementale. La preuve que l'action de ce Conseil d'Etat continue de plaire aux Vaudois.es.

Parlons d'action ! Le Département des institutions et de la sécurité n'en a certainement pas manqué ces douze derniers mois. Voici un tour d'horizon, par service, pour en prendre la mesure.

Service Pénitentiaire (SPEN)

Même si ce service est en bout de la chaîne pénale, il sera le premier dans mon rapport de cette année. Après l'échec de l'UDC d'instituer une Commission d'enquête parlementaire sur le SPEN, il a enfin été possible d'avancer sur quelques grands projets d'infrastructures pour répondre en partie à la problématique récurrente de la surpopulation carcérale. Ainsi, le Grand Conseil a validé en septembre 2018 un crédit d'études de 12 millions de francs afin de créer un nouvel établissement pénitentiaire : Les Grands Marais. Celui-ci prévoit à terme 410 places supplémentaires, dont 216 dans un premier temps (horizon 2025).

Des places supplémentaires, il devrait y en avoir également à plus court terme sur le site du Bois-Mermet, car le Conseil d'Etat a approuvé, également l'automne passé, un crédit d'étude de 400'000 francs pour assainir et faire des travaux de rénovation. Durant les travaux, les personnes détenues seront déplacées dans des cellules modulaires pouvant fournir entre 40 et 50 places. Sur le plan des infrastructures, nous avons également obtenu le feu vert du Grand Conseil pour 31,5 millions afin de réaliser des travaux de rénovation et de sécurisation tant à la Colonie qu'à la Croisée.

Cela étant, la réponse à la surpopulation ne peut être que sécuritaire. Ainsi, en décembre dernier, nous avons organisé les deuxièmes Assises de la Chaîne pénale. Ces Assises avaient pour mandat, ainsi que l'avait formulé le Grand Conseil, d'étudier les alternatives à la prison. Plusieurs pistes sont ressorties, j'en citerai ici trois : la définition d'une politique criminelle par l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale, qui permet de clarifier les objectifs en matière de poursuite pénale ; la mise en place d'un projet pilote en matière de justice restaurative ; le renforcement de la probation plus tôt dans l'exécution de la peine, sans oublier les peines substitutives que sont les travaux d'intérêt généraux (TIG) ou le bracelet électronique.

Grâce à une plus grande marge de manœuvre donnée au SPEN ces peines substitutives avec le nouveau droit des sanctions (entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018), nous avons pu fortement augmenter justement le nombre de TIG (140 en 2018 contre 29 en 2017 : + 380 %) et l'utilisation du bracelet électronique (120 en 2018 contre 61 en 2017 : + 96 %). Des moyens d'exécution de sanctions qui réduisent certes l'utilisation de cellules, mais permettent aussi de favoriser un retour progressif à la vie « normale » pour les détenus.

Police cantonale

Si on remonte un chaînon de la chaîne pénale, on retrouve la police cantonale. Pour la 5^e année consécutive, j'ai pu annoncer une baisse de la criminalité sur le sol vaudois. Près de 50 % en moins au total. Ce sont les chiffres des infractions au code pénal les plus bas depuis 2009, année de la création de la statistique harmonisée. Ces bons résultats couronnent le travail de la police coordonnée, mais traduisent aussi des facteurs exogènes qui dépassent le canton, voire le pays.

Le Département a également mis en place un dispositif de lutte et de prévention contre la radicalisation et les extrémismes violents. Tout d'abord, par la mise en place d'un groupe opérationnel pour le suivi des cas problématiques et l'activation de mesure de désengagement et de prévention. C'est aussi un renforcement des moyens de renseignement, notamment par la mise en place d'une *help line* téléphonique qui permet de faire remonter l'information pour un premier tri. Cette *help line*, gérée par la police, permet de traiter directement ce qui constitue une menace sécuritaire imminente et de donner le relais au groupe opérationnel tout de ce qui relève plutôt d'un risque de radicalisation et d'une nécessité de prévention.

La problématique du deal de rue a également connu un pic politico-médiatique juste avant l'été 2018. Cela s'est traduit par de nombreux objets parlementaires, à la fois sécuritaires et socio-sanitaires. Cela a également fait l'objet d'une table ronde spécifique lors des Assises de la chaîne pénale. Bien que la pression soit retombée suite aux dispositions prises par la ville de Lausanne, les services continuent de travailler à des améliorations dans tous les domaines concernés, en particulier en matière de prévention et de réduction des risques.

Savatan – dont j'ai repris la présidence du Comité de direction au 1^{er} janvier de 2018 – a également fait couler beaucoup d'encre en raison de son style militaire et de ce que certains ont jugé comme étant une inadéquation entre la formation proposée et les besoins du terrain. Après la sollicitation d'un audit, et en vue de l'introduction du nouveau concept général de formation (CGF 2020) qui voit la formation passer de 1 à 2 ans au niveau suisse, cela a été l'occasion de donner quelques nouvelles impulsions. Ainsi un projet pilote démarrera dès cet automne avec la deuxième volée d'étudiant. Sous l'appellation «ADAPTO», des changements opérationnels ont été aussi entérinés. Ces changements concernent l'enseignement, le temps consacré aux formes et valeurs policières. La gouvernance de l'institution a été également revue en distinguant plus clairement les niveaux stratégique et opérationnel. Enfin, la convention de collaboration avec la Confédération relative à l'exploitation du site de Savatan a été prolongée jusqu'en 2022. Ça bouge sur le Rocher.

La police coordonnée va certainement aussi être appelée à évoluer. Comme l'avait recommandé la Cour des Comptes, en application de la loi sur l'organisation de la police vaudoise (LOPV), le renforcement des outils de coordination tel que le Plan d'action coordonné (PAC) qui a été annualisé, permet un travail plus explicite et cohérent en la matière. Un projet pilote appelé « REGIO » a également vu le jour en 2018 entre la police de l'ouest lausannois (POL) et la police cantonale vaudoise. Ce projet « REGIO » permettra une plus grande collaboration entre les corps de police, sur le terrain, par le biais notamment de patrouilles mixtes. Le commandant de la POL intègre le commandement de la gendarmerie et des compétences judiciaires ont été confiées à la POL. Ce n'est pas une fusion, car les prérogatives, par exemple en matière de gouvernance, restent pour les communes, mais il s'agit d'une coordination renforcée. Ce projet fait l'objet d'une évaluation permanente.

La police a également vu toutes les stations de base de son réseau de radio « Polycom » renouvelées, ainsi que de l'acquisition de matériel permettant de faire face à l'évolution des menaces.

Service des communes et du logement (SCL)

Du côté des institutions, le département a aussi été en première ligne, et en particulier le SCL.

Pour les communes, il y a eu les négociations en faveur des compensations financières pour les communes en raison de l'entrée en vigueur anticipée de la RIE 3 vaudoise sur son pendant fédéral. Des négociations, notamment suite à la motion Maurice Mischler et au postulat Didier Lohri, qui ont conduit à un financement par le Canton de 50 millions de francs sur 2019 et à la reprise des coûts de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) par l'Etat en

2020, sans bascule d'impôts automatique, mais par un engagement des communes à faire baisser leur propre coefficient d'au moins 1,5 pts.

En 2018, nous avons aussi donné le coup d'envoi officiel de la réforme totale de la péréquation : la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV). Le Conseil d'Etat en a adopté ses principes, et un Forum sur la péréquation intercommunale a été organisé le 30 novembre au Parlement. L'occasion de prendre un pas de recul et de faire quelques comparaisons intercantionales afin de bien clarifier le modèle voulu avant de s'engager dans une bataille des chiffres. La NPIV, à n'en pas douter, va être un dossier chaud de ces prochains mois.

Sur le front des finances communales, nous avons aussi adopté les principes de mise en œuvre de MCH2 avec les associations faîtières et une nouvelle loi sur les finances communales (pour remplacer le désuet règlement en la matière) est également en préparation.

Mon département a également relancé les fusions de communes, avec un projet voté en début d'année qui introduit 3 nouveautés : une aide au démarrage pour les projets de fusion, une aide financière à la fusion différenciée en fonction de la capacité financière des communes et un renforcement de l'accompagnement par le SCL (M.me Fusion). Parallèlement, deux votations populaires sur des projets de fusion ont eu lieu le 25 novembre 2018. Deux nouvelles fusions ont ainsi été acceptées par les populations des communes concernées. La commune d'Hautemorges issue des communes d'Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery verra le jour le 1er juillet 2021, date du prochain changement de législature communale. La commune d'Aubonne issue des communes d'Aubonne et Montherod verra, quant à elle, le jour le 1er janvier 2021, soit 6 mois avant le changement de législature communale. L'étude d'une union entre Montreux et Veytaux a également été acceptée par la population.

Les communes, cela aussi été la gestion du cas de Vevey qui n'est pas une mince affaire d'un point de vue institutionnel, et, de manière plus générale, une forte augmentation des recours contre des décisions communales à traiter.

Sur le plan des droits politiques, les travaux préparatoires pour la révision totale de la loi sur l'exercice des droits politiques sont maintenant terminés. Nous avons aussi effectué des essais de vote électronique pour les Suisses de l'Etranger. Ce sujet est toutefois loin d'être un fleuve tranquille après le retrait du système genevois ainsi que les failles du système proposé par La Poste. A cela, s'ajoute le lancement d'une initiative fédérale en vue de créer un moratoire sur le vote électronique.

Enfin, pour le logement, la mise en œuvre de la LPPPL a fortement sollicité les collaborateurs, avec un très grand nombre de nouveaux dossiers à traiter (en particulier en matière de rénovation d'appartement isolés). Nous avons également tenu le 4e Forum vaudois du logement (FVL) le 27 septembre 2018 à Aquatis. Quelque 300 participants d'horizons divers (milieux politiques, économiques, associatifs et publics) ont pris part à des ateliers et des conférences pour la mise en œuvre de la LPPPL, le thème étant « Les nouveaux outils de la politique cantonale du logement ». A cette occasion, nous avons publié un nouveau guide pratique : « Guide pour les logements d'utilité publique », destiné en premier lieu aux communes et maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

Les activités du SSCM se déclinent essentiellement sur 3 divisions : protection de la population, protection civile et affaires militaires. S'agissant de la protection de la population, l'Etat-major de cantonal de conduite (EMCC) a été particulièrement actif à deux reprises. Lors du passage de la tempête hivernale *Eleanor* en janvier et durant l'opération *Alpa 2018* qui a nécessité d'approvisionner en eau les alpages atteints par les sécheresses. L'EMCC a également piloté

l'organisation d'un exercice grandeur nature à Lonay où le déraillement fictif d'un train contenant du chlore a nécessité l'engagement de tous les feux bleus (TMD 2018). En février, l'EMCC a également organisé une 3^e grande conférence après celles sur le réchauffement climatique (2015) et sur les cyber-risques (2017). Cette fois, la conférence portait sur les dispositifs de sécurité pour les grandes manifestations, année de la Fête des vigneron·ne·s oblige.

Du côté de la protection civile, ce n'est pas moins de 2250 jours de service qui ont été nécessaires pour des situations d'urgence, telles que des délestages de routes, des intempéries ou encore pour assurer la venue du Pape. A cela, s'ajoutent 8000 jours de service pour des engagements en faveur de la collectivité régionale ou cantonale, comme des festivals de musique ou d'autres événements sportifs.

Enfin, du côté de la division des affaires militaires et logistique, la reconduite de l'opération *Vercingétorix* a permis de continuer la récolte d'armes privées et démilitarisées. En 2018, ce ne sont pas moins de 149 armes longues, 32 armes blanches et 136 kg de munition qui ont été récupérées, portant ainsi les totaux, depuis 2013, à respectivement 1922, 387 et 1533 kg.

Le SSCM, c'est aussi le Château de Morges et ses musées. Ce dernier est en pleine réflexion pour monter encore en puissance. Deux expositions temporaires sont venues confirmer cette dimension culturelle : Fantastique ! sur les armes et armures des mondes fantastiques, qui a donné l'occasion aux visiteurs de voir ou revoir les équipements des Jedi, des Elfes et des hobbits, des habitants de Westeros ou d'autres films culte. Enfin, une exposition nous a permis de revivre la guerre de 14-18 au travers d'une bande dessinée qui en retraçait la perspective suisse.

Secrétariat général du département (SG-DIS)

Rattaché au SG-DIS, l'office cantonal des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) a connu en 2018 la réforme ayant conduit à l'arrêt de la curatelle imposée. Il fallait donc recourir à des curateurs volontaires pour pallier les curateurs désignés par la Justice de paix. Cette réforme a été un large succès et l'ensemble des mesures mises en place se sont avérées payantes. Les deux campagnes recrutement ont permis de largement dépasser les besoins en curateurs volontaires et seul un nombre très faible de curateurs désignés ont souhaité être relevé de leurs obligations. Par ailleurs, d'après un sondage réalisé, les curateurs volontaires sont motivés à prendre des mandats non pas en raison de la modeste compensation financière qui y est liée, mais bien pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Signe que la solidarité et le service pour la communauté restent une vive réalité dans notre canton. Cela me réjouit.

Le SG-DIS a piloté la conduite et le lancement officiel des travaux pour la création d'un centre prévoyant le regroupement sous un même toit des trois centrales d'urgence (144, 117, 118) et du poste de commandement de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). Ce projet, ECAvenir, au-delà des synergies attendues, c'est un bâtiment devisé à quelque 125 millions de francs pour 16'500 m² de surfaces et près de 300 collaborateurs, aux abords de l'aérodrome de la Blécherette. Il devrait entrer en fonction dès 2021. Une première en Suisse.

Du côté des affaires religieuses, cela a aussi été une année pleine. En plus du traitement des dossiers en lien avec la reconnaissance des communautés religieuses, nous avons travaillé à une nouvelle convention du financement des Eglises reconnues de droits publics (EERV et FEDEC-VD) pour la période 2020 à 2024. Nous avons également été le promoteur d'un vaste projet de cartographie religieuse du canton de Vaud en mandatant le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC). Cette recherche, qui a permis de recenser pas moins de 800 communautés religieuses dans le canton, a débouché sur une exposition (en partenariat avec l'ECAL) en automne à l'espace Arlaud et un livre devrait être publié d'ici la fin de l'année.

La Cathédrale de Lausanne confirme en 2018 son statut d'édifice gothique le plus important de Suisse, de par sa taille et de par sa qualité archéologique ainsi qu'en étant le lieu le plus visité du canton avec 486'652 visiteurs comptabilisés. Peu avant Noël, la Cathédrale a accueilli 6 représentations de l'œuvre de Nabucco de Verdi et s'affiche donc bien comme un lieu d'évènements culturels et culturels de premier plan. En matière d'infrastructures religieuses, le SG-DIS a également joué le rôle de médiateur en vue de la résolution d'un litige lié à l'entretien et à la réfection de la chapelle catholique de la Sarraz par les communes concernées.

S'agissant des places de passage pour les gens du voyage, le 27 novembre dernier, le SG-DIS et la Municipalité du Mont-sur-Lausanne ont convié la population de la commune à une séance d'information destinée à présenter un projet de place de passage pour les gens du voyage indigènes. Ce terrain permettra d'accueillir en location une vingtaine de convois de mars à octobre. La mise à l'enquête va se poursuivre en 2019.

Enfin, je continue à m'engager fortement sur la scène intercantonale, ayant notamment été nommée vice-présidente de la Conférence des directeurs et directrices des départements en charge de justice et police (CCDJP) et présidente de sa pendant latine (CLDJP). En outre, je continue également mon action comme vice-présidente de la Fondation du Centre de compétence en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) ou comme présidente du Conseil de la Fondation latine Projets Pilotes Addictions.

Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat

Rapport d'activité des conseillers nationaux entre juin 2018 et mai 2019

Adèle Thorens Goumaz

Activités en commission

La commission de l'environnement s'est principalement penchée, cette année, sur la révision de la Loi sur le CO₂, visant à appliquer l'Accord de Paris. L'aménagement du territoire, l'économie verte et la protection de la biodiversité ont néanmoins aussi été abordés.

Climat : avec Bastien Girod, nous nous sommes très fortement engagé-e-s pour améliorer la Loi sur le CO₂. Je me suis particulièrement battue pour y intégrer le secteur financier, mais nous avons aussi demandé des mesures plus claires dans les domaines de l'habitat (notamment, pas d'installation de nouvelles centrales à mazout lors du changement de système de chauffage et hausse de la part des recettes de la taxe CO₂ investie dans l'assainissement énergétique des bâtiments) ou de la mobilité (réduction drastique des moyennes d'émissions de CO₂ pour les véhicules nouvellement immatriculés d'ici à 2030, ce qui équivaut à une quasi-totalité de nouveaux véhicules fonctionnant sans énergies fossiles, soutiens à la transition vers l'électromobilité). Nous avons par ailleurs conditionné notre soutien au couplage des systèmes d'échange de quotas d'émission suisse et européen à l'imposition d'un prix plancher. Au vote sur l'ensemble, nous avons refusé la Loi sur le CO₂ tant la majorité bourgeoise l'avait affaiblie : elle était devenue plus mauvaise que la proposition initiale du Conseil fédéral, que nous avions déjà critiquée pour son insuffisance. C'est donc sur la base du projet du Conseil fédéral que le Conseil des Etats continue le travail, de manière beaucoup plus constructive que le Conseil national (il faut dire que les grèves du climat constituent une pression dont nous n'avons pas pu bénéficier lors des débats au Conseil national). Dans le domaine des énergies renouvelables, nous avons aussi traité de la Loi sur les forces hydrauliques. Dans ce contexte, nous avons soutenu, à terme, la mise en place d'une part de flexibilité dans le système de redevance hydraulique.

Aménagement du territoire et protection du paysage : Bastien et moi avons défendu en commission l'initiative des Jeunes Vert-e-s contre le mitage du territoire et tenté d'obtenir un contre-projet, qui aurait pu avoir lieu en parallèle avec la deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. Malheureusement sans succès. Nous avons aussi traité des résultats du PNR 68 sur la gestion durable des sols et tenté d'obtenir des dispositions concrètes dans ce domaine, alors que l'aménagement du territoire ne tient actuellement pas compte de la qualité des sols et que celle-ci est en recul de manière très inquiétante dans notre pays. Nous reviendrons probablement sur ce thème dans le cadre de la deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire, que nous venons d'entamer. Elle s'annonce complexe et incertaine, puisqu'elle est attaquée par tous les bords, que ce soit parce qu'elle comporte de grands risques d'un point de vue environnemental ou parce que les agriculteurs la jugent, au contraire, trop contraignante. Enfin, nous nous sommes engagé-e-s, avec succès, pour le renouvellement du Fonds suisse pour le paysage.

Biodiversité : Nous avons abordé le thème de la biodiversité par le biais du plan d'action pesticide, que nous avons critiqué pour son insuffisance. Des mesures plus contraignantes et efficaces s'imposent, nous espérons qu'elles pourront prendre la forme d'un contre-projet aux deux initiatives populaires contre les pesticides et nous engagerons dans ce sens. La question des pesticides et de leur impact sur la biodiversité a aussi été abordée via la pétition sur la mort des insectes, sans que nous puissions obtenir de progrès décisif. Enfin, la protection de la faune a été mise à mal lors de la révision de la Loi sur la chasse, qui devait initialement permettre uniquement de réguler les loups dans des cas de dommages ou de mise en danger importants. Elle a cependant été transformée, en commission, en une loi permettant l'abattage tout azimut des espèces protégées, abattage contre lequel les associations de protection de l'environnement ne pourraient même plus faire recours. Si la loi reste en l'état, les Verts soutiendront le référendum dont les ONG environnementales ont déjà annoncé le lancement.

Economie verte: l'un des points du contre-projet à notre initiative pour une économie verte est revenu sur la table, à savoir l'interdiction de mise sur le marché de bois issu de coupes illégales, qui est déjà en vigueur en Europe. Une majorité du parlement a en effet réalisé que, si la Suisse ne reprenait pas cette disposition, elle était pénalisée dans son accès au marché de l'UE. C'est une belle victoire pour les Verts et pour l'environnement. Nous avons tenté, à cette occasion, d'intégrer aussi des dispositions sur les importations d'huile de palme, mais il est malheureusement plus difficile d'obtenir des majorités dans ce domaine.

Votations fédérales

Durant cette période, je me suis principalement engagée sur des campagnes dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. J'ai en particulier été au front au niveau stratégique, lors de la préparation de la campagne, puis sur le terrain dans toute la Suisse romande, pour défendre notre initiative « Pour des aliments équitables », aux côtés des agricultrices et agriculteurs et des consommatrices et consommateurs. Avec succès puisque nous avons fait d'excellents résultats en Romandie. J'ai aussi collaboré à la campagne d'Uniterre sur la souveraineté alimentaire, puisque nous avons travaillé de manière proche dans les cantons francophones. Enfin, je me suis engagée dans la campagne pour l'initiative pour des vaches à cornes, conformément à ma sensibilité pour les questions de bientraitance animale et d'agriculture durable.

Engagements personnels divers

On retrouve dans mes engagements personnels mes grands thèmes de prédilection :

Interventions dans le domaine du climat : je me suis encore beaucoup engagée sur le thème de la finance durable, complètement absent de la première version de la Loi sur le CO₂, avec une nouvelle intervention sur les investissements de la BNS, mais aussi des fonds de compensation AVS/AI/APG, les exigences de prise en compte des risques climatiques par les acteurs financiers ainsi qu'un postulat lié au récent plan d'action européen sur la finance durable, signé par de nombreuses et nombreux collègues d'autres partis. Je me suis aussi intéressée, une nouvelle fois, au lien entre choix alimentaires et climat, notamment du fait de notre surconsommation de viande, et aux possibilités de limiter la publicité pour les vols low-cost, par exemple dans les gares. Enfin, j'ai déposé un postulat sur l'importance des émissions négatives dans le cadre de nos futures politiques climatiques. En lien avec le climat mais aussi la sortie du nucléaire, j'ai demandé des informations au Conseil fédéral sur la mise en œuvre de la Stratégie énergétique, qui comporte des retards, notamment dans le domaine de l'éolien.

Interventions dans le domaine de l'économie verte : j'ai interpellé le Conseil fédéral à propos de la destruction de produits neufs invendus, en particulier dans le domaine textile, je me suis intéressée à un meilleur contrôle de l'appellation « biodégradable » et j'ai demandé un renforcement de la crédibilité des informations aux consommatrices et consommateurs dans le domaine des allégations environnementales.

Interventions dans le domaine agricole et de la biodiversité : je continue à être très active sur la question des pesticides, avec des questions sur les dangers des néonicotinoïdes pour les abeilles, mais aussi du chlorpyrifos et des fongicides SDHI pour notre santé. En matière de biodiversité, j'ai interpellé le Conseil fédéral sur l'atteinte des objectifs d'Aichi par la Suisse et demandé qu'il étudie un indice de qualité des sols. Autour de notre initiative « Pour des aliments équitables », je suis restée active sur le thème de l'impact écologique des produits agricoles importés, notamment l'huile de palme.

Intervention dans le domaine du bon fonctionnement de la démocratie et des médias : j'ai déposé une motion, avec mon collègue Olivier Feller, pour que le débat démocratique dans le domaine de la santé puisse se baser sur des données fiables et suis intervenue, encore une fois, sur la perte de diversité de l'offre médiatique, en particulier en Suisse romande.

Durant cette dernière année, j'ai eu le plaisir d'obtenir des majorités pour plusieurs de mes demandes, souvent déposées durant l'année précédente, en particulier pour mon postulat

pour une stratégie de gestion durable des plastiques, pour mon postulat sur l'opportunité et les modalités d'une sortie progressive du glyphosate, pour mon postulat sur l'importance des émissions négatives dans les futures politiques climatiques suisses et pour ma motion sur des données fiables dans le domaine de la santé.

Au niveau de mes engagements hors du Palais fédéral, j'ai pu être très présente sur le terrain et ai donné un grand nombre de conférences et participé à de nombreuses manifestations publiques, dans le canton de Vaud mais aussi dans toute la Suisse, Tessin inclus puisque je suis la seule membre du groupe parlant l'italien. J'ai aussi été très présente dans les écoles et auprès des jeunes, en particulier depuis les manifestations pour le climat.

Enfin, mon engagement au sein du Conseil de fondation de *sanu durabilitas* m'a donné l'occasion de participer au lancement de la plateforme Circular Economy Switzerland, qui me permet de prolonger, hors du parlement et au contact de nombreuses entreprises, mon engagement pour l'économie verte.

Liste de mes interventions parlementaires déposées :

Heure des questions :

19.5217 Clarifier et mieux contrôler l'appellation "biodégradable"

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20195217>

19.5146 Chlorpyrifos. Protéger la population des risques de cet insecticide

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20195146>

19.5118 Les entreprises de textile détruisent-elles leurs invendus en Suisse?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20195118>

18.5468 Rapport scientifique sur l'empreinte environnementale de la Suisse. Application des recommandations dans le domaine alimentaire

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20185468>

18.5239 Concentration et perte de la diversité de l'offre et des opinions dans les médias.

Quand le Conseil fédéral va-t-il agir?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20185239>

18.5233 Fongicides SDHI. Notre santé est-elle menacée?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20185233>

Interpellations :

19.3098 Quelle est la marge de manœuvre pour limiter la publicité pour des produits particulièrement nocifs pour le climat, notamment l'aviation low cost?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193098>

18.4323 Impact climatique de nos choix alimentaires. Que fait le Conseil fédéral?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184323>

18.4324 La BNS ne pourrait-elle et ne devrait-elle pas prendre en compte les risques climatiques?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184324>

18.4262 Que va faire le Conseil fédéral pour que les objectifs d'Aichi pour la biodiversité, ainsi que les objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse, soient atteints en 2020?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184262>

18.3561 Selon le droit en vigueur, les risques climatiques ne devraient-ils pas déjà être considérés par les acteurs financiers?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183561>

18.3567 Développement des énergies renouvelables. Comment se passe la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183567>

18.3451 Les fonds de compensation AVS/AI/APG investissent-ils l'argent de nos rentes en ménageant le climat, conformément à l'Accord de Paris?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183451>

18.3399 Interdiction de trois néonicotinoïdes. Le problème de la "mort des abeilles" est-il vraiment réglé?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183399>

Postulats :

19.3127 Comment maintenir la compétitivité de notre secteur financier, face aux récentes évolutions internationales en matière de durabilité?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193127>

18.4211 Quelle pourrait être l'importance des émissions négatives de CO2 pour les futures politiques climatiques de la Suisse?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184211>

18.4031 Information des consommateurs. Comment documenter de manière crédible la communication ou les allégations environnementales des produits?

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184031>

18.3480 Indice de qualité des sols. Evaluer la pertinence et l'efficacité de nouveaux instruments pour améliorer la qualité des sols

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183480>

Motions :

18.3432 Faire établir des statistiques incontestées par un organisme indépendant. Un préalable indispensable au pilotage du système de santé

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183432>

Daniel Brélaz

Depuis la dernière assemblée générale des Verts vaudois, mes activités ont été les suivantes :

A) Activités lors de votations fédérales (en général très actif)

- Très actif lors de la campagne sur les initiatives agricoles (surtout sur celle des Verts)
- Actif sur l'initiative des Jeunes Vert-e-s sur le mitage du territoire
- Actif contre l'initiative UDC sur « les juges étrangers »

B) Activités auprès des Verts suisses

- Fréquentation de toutes les assemblées suisses des délégués
- Contacts et aides stratégiques auprès des Verts suisses, et plus particulièrement des Romand-e-s, pour les élections fédérales

C) Activités au Conseil national

- Membre de la commission des Finances, rapporteur du groupe sur ces questions et de la commission des finances sur les projets d'agglomération (troisième phase)
- Interventions diverses au nom du groupe sur des initiatives populaires, des lois ou des amendements ainsi que des questions à l'orateur (environ une quinzaine)
- Trois interventions personnelles sur la facilitation de la mutation vers les véhicules électriques dans le cadre du plan climat, la législation sur les drones, la mesure des effets de la nouvelle législation sur les jeux d'argent sur les addictions (postulat accepté par le Conseil fédéral mais combattu par des PLR et UDC et encore en discussion au National).